

LE MOT DU MAIRE

Chères Brionnaises, Chers Brionnais,

7,1. Non, ce n'est pas l'augmentation des salaires ou des retraites... Il s'agit bien de la progression - en pourcentage - des impôts locaux, ou taxe foncière, pour cette année.

Cette taxe foncière est un impôt local dû par les propriétaires d'un bien immobilier et est perçue par la commune ; c'est principalement sa seule ressource. Le calcul en est tout simple, en multipliant la valeur de base par le pourcentage voté par la commune.

Cette année, la commune n'a pas voté d'augmentation de votre impôt, mais l'administration a fait progresser la base imposable de 7,1 %... voilà l'explication...

Les chaînes d'information nous répètent que la taxe augmente de façon catastrophique partout en France, ou presque ! Il est vrai que tout augmente !.

Bernard LEFEVRE

VIT'DIT !

CARNET ROSE



Romane, Hélène DERICQ est née à son domicile au 2, route de la Gasne à La Brionne le 18 mai 2023 à 13 h 00. Bienvenue à elle et félicitations à ses parents, Nicolas DERICQ et Elsa CHARNOT.

La dernière naissance d'un enfant sur la commune remontait à 30 ans (1993) !

REPAS DE FIN D'ANNEE DES AINES

Comme chaque année, ce repas est proposé aux personnes de 70 ans et plus résidant sur la commune et constitue un moment de convivialité apprécié de tous. Il aura lieu le **samedi 2 décembre à 12h**, au restaurant **La Plage de Courtille**

Les bénéficiaires ne pouvant participer à ce repas se verront remettre un panier-garni.

Bon appétit à tous nos aînés !

CONTAINERS DIVERS : LES BONNES PRATIQUES

Nous rappelons à nouveau pour le bien de tous, la nécessité d'utiliser correctement les différents containers mis à disposition : verre, vêtements, poubelles. Il est notamment recommandé d'éviter de déposer des objets à côté des containers !

Concernant notamment la collecte par Evolis 23 et sauf accord spécifique, les bacs à déchets doivent être stockés au domicile entre chaque collecte.



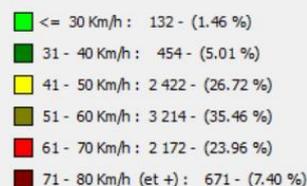
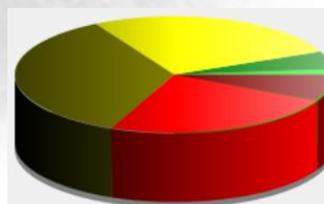
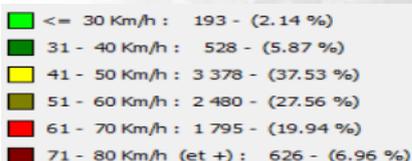
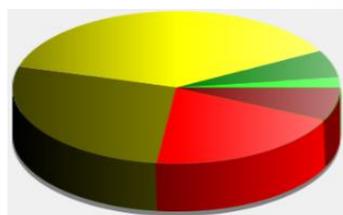
RADARS PEDAGOGIQUES : LES RESULTATS



Vous l'aviez sûrement vu : 2 radars pédagogiques avaient été installés du 12 au 27 juin derniers sur la route départementale traversant le bourg. Voici les graphiques des vitesses constatées avec le nombre de véhicules sur l'ensemble de la période pour chacun des sens de circulation.

Sur les 2, plus de la moitié des véhicules étaient au-delà des 50 km/h autorisés.

Prudence donc sur cet axe ... !



SITE INTERNET DE LA COMMUNE

<https://www.labrionne.fr/>



Le 2 octobre dernier, le site internet de la commune a été mis en ligne.

Cet outil est destiné à l'information des habitants et de tout public sur la vie de la commune et ses services.

Il est structuré en différents onglets :

- la commune et sa présentation,
- la vie municipale (les conseils et compte-rendu, le bulletin municipal...),
- des informations pratiques (les services au public, démarches, tarifs, commerces, entreprises...)
- l'enfance et la jeunesse (école et services associés ...)
- les loisirs, sports et tourisme (associations, sites touristiques, hébergements, sports...)
- une partie « contact »

Il reste cependant en constante évolution tant pour rendre compte de l'actualité que pour tenir compte de l'évolution des services. Dans cette perspective, si vous souhaitez la parution de vos coordonnées, activités, références sur notre site et si votre siège social est bien sur La Brionne, nous vous invitons à contacter la mairie pour concrétiser cette démarche.

Nous sommes également preneurs de vieilles photos ou cartes postales de la commune permettant de l'agrémenter.

D'une manière plus générale, n'hésitez pas à utiliser l'onglet « Contact » pour nous faire part de vos questions, remarques ou suggestions concernant le site ou tout autre sujet. Merci d'avance !

PROJET DE PARC PHOTOVOLTAIQUE A LA BRIONNE

La société ENERPARC, spécialisée dans ces implantations, en vue de fournir de l'électricité d'origine solaire, a identifié un terrain pouvant répondre aux préconisations. L'avancée du projet a été présentée au conseil municipal, à la communauté d'agglomération et vous a été également proposée.

Dans un premier temps, ENERPARC a appliqué plusieurs critères de sélection (exclusion des zones naturelles protégées, priorité aux terrains anthropisés ou dégradés, surface). Une sélection de parcelles à l'échelle du Grand Guéret les a conduit à retenir un terrain à La Brionne.

Ensuite différents échanges avec la communauté du Grand Guéret, la Chambre d'Agriculture ... ont conduit à la signature de la promesse de bail avec le propriétaire privé et le lancement des études environnementales, les inventaires écologiques, des sols. L'impact sur le paysage et la vue a été aussi étudié. Ces diverses études et les préconisations de sécurité des pompiers ont conduit à baisser la superficie qui pourrait être exploitée et donc la production (elle pourrait correspondre à la consommation de 3 593 habitants soit 12,6% de la population du Grand Guéret).

Un projet agricole existe, c'est l'élevage de moutons, qui entretiendront aussi le site en broutant sous les panneaux solaires (de 1 à 3 mètres de hauteur), les structures bi-pieux sont quant à elles enfoncées dans le sol.

Le conseil municipal, **qui est sollicité pour avis**, a défini diverses préconisations comme étant un préalable, par exemple sur les impacts du projet, des garanties de gestion et de démantèlement ainsi qu'une communication régulière en direction de la population.

Une réunion d'information a eu lieu le 5 juillet dernier à 19H, à la mairie. Les représentantes de la société ont donc présenté le projet (avant le démarrage effectif) et répondu aux questions des 20 participants présents.

Une seconde réunion de travail, destinée à tous aura lieu au 4^{ème} trimestre : venez nombreux !

ECOLE – RENTREE SCOLAIRE 2023



La rentrée a sonné pour les élèves de l'école de La Brionne le lundi 4 septembre dernier. Après le départ de **Célia PASCAL**, c'est désormais **Marion DHOLLANDE** qui assure la direction de l'école. Elle gère également la classe des Très Petite Section/Petite Section/Moyenne Section, avec un effectif de 18 élèves. **Marie-Pauline VALADEAU** accueille quant à elle 16 élèves de GS et de CP. Plusieurs projets rythmeront cette nouvelle année scolaire, à commencer par la participation à la Semaine du goût. Aidés par un parent, M. Cibot, les élèves

réaliseront en effet une pomme d'amour. Pour cela, ils se sont rendu le vendredi 6 octobre aux vergers du Grand Murat, à Bénévent, pour ramasser eux-mêmes leurs pommes.



TRAVAUX

Ce qui a été réalisé :

- réfection des murs de l'escalier de la cantine de l'école
- finition de la réfection du portail de la mairie-école
- étude de l'entretien du réseau routier
- lasurage des portes de l'église
- pose d'un panneau d'affichage à l'église permettant à la paroisse de communiquer les jours et horaires des messes
- sécurisation du reliquaire de l'église
- matérialisation au sol (peinture blanche) des « stop » de la rue du peux et du quartier de la gare et du passage piéton situé entre la mairie-école et le parking de l'église
- installation d'un panneau d'affichage extérieur pour l'école
- déplacement du grand panneau d'affichage de la mairie pour une meilleure visibilité
- consolidation du revêtement de la piste de Monbut. **Il est d'ailleurs recommandé de prendre soin de cette piste et d'éviter le remblais « sauvage » des ornières !**



Ce qui est en cours de réalisation :

- réparation d'une canalisation d'eaux pluviales au quartier de la gare
- réfection partielle du revêtement (gravillon bitumé) de la moitié du réseau routier communal ; l'autre moitié sera réalisée en 2024



Ce qui est prévu :

- réfection de l'éclairage public en LED pour Maufanges, Larpent du Bas, Chezal Benoît et Le Mas
- rénovation du Monument aux morts : peinture de la rambarde et réfection des noms des défunts

ÇA S'EST PASSÉ SUR LA COMMUNE !



BALADE AU JARDIN DE VAL MAUBRUNE

Une balade contée a eu lieu au Jardin de Val Maubrun le 24 août dernier en compagnie de Jean-Claude Bray, comédien et conteur

CONCOURS DE LABOUR

Fin août, les jeunes agriculteurs du canton de Guéret – St-Vaury avaient choisi une parcelle située à Maufanges pour organiser leur concours de labour. Ci-contre la photo des lauréats.



LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE ...

CLUB CYNOPHILE LES CABOCHARDS

Le club cynophile Les Cabochards a organisé son premier concours d'obéjumps le premier week-end de septembre. Le samedi, 13 chiens ont concourus ; le lendemain, ils étaient quinze. L'épreuve de samedi était liée au perfectionnement et celle du dimanche a vu le concours régional remporté par Mika, avec sa maîtresse Corinne Marchal, une adhérente du club des Cabochards. Le club cynophile de La Brionne est donc classé premier régional obéjumps.

Le club a apprécié le soutien du Conseil Départemental, de la Commune de La Brionne, des sponsors et surtout l'implication de ses bénévoles pour l'organisation de cette première manifestation.

De bon augure pour son organisation, en 2025, du championnat de France.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI



L'APE est repartie pour une nouvelle année, avec de nouveaux projets qui seront à peaufiner, notamment un repas à la salle de Saint Léger-le-Guébécois est envisagé ainsi qu'une tombola de Paques.

L'adhésion reste inchangée au tarif de 5 euros, donnant droit à des tarifs préférentiels lors des différentes manifestations.

Les bénéficiaires servent à financer les projets d'école comme voyage de fin d'année, USEP (union sportive de l'enseignement du premier degré) ... Mais cela a également permis l'année dernière de financer un spectacle de magie à Noël pour l'ensemble des élèves du RPI.

Toute personne bénévole est la bienvenue même ponctuellement.

Le président : Damien CIBOT

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE (ACCA) DE LA BRIONNE



L'ACCA contribue à la protection et à la gestion de la faune sauvage dans le respect d'un équilibre agro-sylvo-cynégétique. Elle permet de réguler certaines espèces comme le sanglier, le chevreuil, les ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts). Elle contribue à l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier dans les cultures. L'ACCA de la Brionne fait partie d'une Association Intercommunale de Chasse Agréée avec Saint Léger-le-Guébécois et Saint Victor-en-Marche.

Tout chasseur sur l'ACCA doit être détenteur d'un permis de chasse valable et d'une carte sociétaire.

Le président : Anthony GROLIÈRE

INFORMATIONS UTILES

SECRETARIAT DE MAIRIE:

Le secrétariat de la mairie est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8H à 11h et de 13H30 à 17H.

Téléphone : 05.55.80.25.15 ; Mail : mairie.labrionne@orange.fr

Ouverture le samedi matin sur rendez-vous !



COMMUNICATION

Inscrivez-vous à l'adresse mail de la commune pour recevoir nos communications par mail : mairie.labrionne@orange.fr ou bien sur la rubrique « contact » du site de la commune

<https://www.labrionne.fr/>